



Rapport
d'activité
2023



INFORMATION • PRÉVENTION • SANTÉ



ÉDITO



Sylviane FAURE

*Directrice du Cetaf
par intérim*

”

**D’importants travaux ont
été entrepris pour améliorer
l’accompagnement proposé par
le Cetaf**

L’évocation de l’année 2023 ne peut faire abstraction des diverses évolutions majeures ayant marqué le Cetaf.

2023 introduit une nouvelle période de convention Cnam-Cetaf, réaffirmant ainsi la confiance dans le rôle et les missions dévolus au Cetaf auprès des CES.

Loin d’être le seul fait marquant, plusieurs acteurs stratégiques ont connu des changements notables : le Département de la Prévention et de la Promotion de la Santé (DPPS) à la Cnam a été reconfiguré avec l’arrivée de nouveaux interlocuteurs, un nouveau président du Conseil d’Administration du Cetaf a été nommé en la personne de Monsieur Raynal Le May, et j’ai pris la Direction par intérim du Cetaf au départ de Monsieur Norbert Deville le 1^{er} février 2023.

Par ailleurs, en 2023, nous avons entamé des travaux en vue d’établir la faisabilité d’un transfert du Cetaf à la CPAM de la Loire.

Dans un contexte de mouvance incessante, il convient de saluer l’engagement des équipes du Cetaf. En effet, d’importants travaux ont été entrepris pour améliorer l’accompagnement proposé par le Cetaf. Cela s’est notamment traduit par le déploiement de la nouvelle offre socle « Entretien individuel approfondi de prévention », la réflexion sur une meilleure articulation des compétences des professionnels de CES, la mise à jour de la formation à l’EPS et la conception de la formation à l’entretien motivationnel, le déploiement du programme d’ETP « Mon cœur, c’est pour longtemps », une redynamisation de l’animation du réseau, ainsi que l’instauration de « Mon Espace Commande », plateforme visant à mettre à disposition des professionnels des CES l’ensemble des supports de promotion et les outils essentiels à leur pratique professionnelle.



ÉDITO



« Aller chercher les personnes vulnérables et éloignées du système de santé »

Présentation de C. Sass lors du congrès de la Société Française de Santé Publique

Reconnu par la Société Française de Santé Publique comme un acteur majeur de la prévention en santé, le Cetaf a été associé à son congrès afin de mettre en lumière son expertise et l'activité des CES.

Ce préambule souligne le rôle essentiel du Cetaf dans l'accompagnement et la valorisation des missions des CES.

Je vous convie à découvrir la diversité des actions entreprises par les équipes du Cetaf au cours de cette année 2023, et vous souhaite une agréable lecture.



SOMMAIRE

Le CETAF	5
Le récap' 2023	8
2023 en détail	
Accompagner les CES dans la mise en œuvre de l'EPS	9
• Promotion de l'EPS et stratégies de recrutement	10
• Réalisation de l'EPS	14
Contribuer au projet SAGES 2	21
Accompagner les CES dans la mise en œuvre de leurs autres offres de services	24
• Education en santé	25
• Entretien individuel approfondi de prévention	26
• Education thérapeutique du patient	28
• Consultation tabacologie « Tabac : ici commencez à arrêter »	33
Former les professionnels des CES	34
Animer le réseau et promouvoir l'activité	38
Apporter un soutien dans la mise en œuvre de CONSTANCES	46
Lexique	48



LE CETAF



Locaux du Cetaf
à Saint-Étienne

Depuis 30 ans

Le Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examens de santé (Cetaf) œuvre au service de la santé publique en accompagnant les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM), les Unions de Caisses (UC) et les Centres d'examens de santé (CES) dans l'enrichissement et la mise en œuvre de leur offre de services.

Association privée à but non lucratif, le Cetaf élabore des interventions en prévention et accompagne les CES, CPAM et UC en les outillant et en favorisant les échanges entre eux, en lien avec la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (Cnam). Le Cetaf propose également des formations pour les personnels de l'Assurance Maladie.

Le Cetaf est un acteur de santé publique, spécialiste de l'ingénierie en prévention et de la promotion de la santé. A ce titre, il traduit les stratégies gouvernementales de santé publique en actions concrètes et opérationnelles allant de la conception à l'évaluation en passant par la formation, développe des projets innovants en prévention et contribue à la recherche en santé publique.

Le Cetaf, c'est aussi :

20

années d'implantation
à Saint-Étienne

2

sites (Paris,
Saint-Étienne)

39

collaborateurs

4

valeurs : innovation, service,
coopération, confiance

20

organismes
partenaires



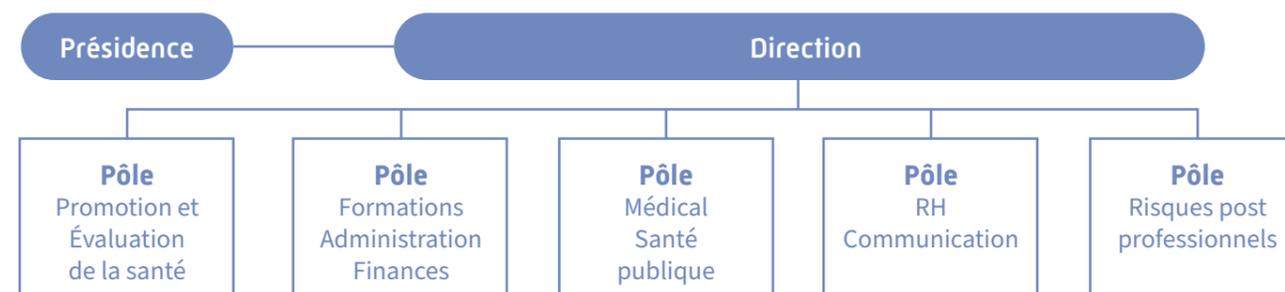
LE CETAF

Ses missions

- **Accompagner les CES** dans la mise en œuvre de leurs interventions en prévention (examen de prévention en santé (EPS), éducation en santé, éducation thérapeutique du patient, entretien individuel approfondi de prévention) ;
- **Participer à l'évolution** de l'offre de services des CES ;
- **Permettre en priorité aux personnes vulnérables**, fragilisées et/ou éloignées du système de santé, de bénéficier d'un EPS ;
- **Animer et valoriser les CES** et leurs métiers ;
- **Favoriser le développement des compétences** des professionnels de santé notamment sur le champ de la prévention ;
- **Contribuer** aux études nationales de santé publique.



Son organisation





LE CETAF

Les organismes partenaires





LE RECAP' 2023

- Déploiement de la nouvelle offre socle « Entretien individuel approfondi de prévention »
- Articulation des compétences et coopération entre professionnels des CES
- Mise à jour de la formation à l'EPS
- Conception de la formation à l'entretien motivationnel
- Mise en place de l'identitovigilance
- Déploiement du programme d'ETP « Mon cœur, c'est pour longtemps »
- Nouveaux outils de promotion de l'EPS et « Mon Espace Commande »
- EES : tabac en distanciel
- Digitalisation du Score de Risque de Chute et du Score Epices
- Elargissement de l'offre Trisomie 21 aux personnes en situation de handicap
- SAGES 2 déployé dans 77 CES
- Déploiement du parcours d'accompagnement des nouveaux responsables de CES
- Nouvelle dynamique d'animation du réseau
- 10 juin 2023 : « 5 minutes pour votre santé »
- 4 au 6 octobre 2023 : Congrès de la SFSP

20

fiches thématiques
mises à jour

1531

participants
à nos formations

71

alertes CESnet

+43%

d'inclusions ETP FdRCV
(par rapport à 2022)

42

dossiers de renouvellement
ETP auprès des ARS

53 850

plaquettes de promotion de
l'EPS commandées



ACCOMPAGNER

les CES dans la mise en œuvre
de **l'EPS**

10

Promotion de l'EPS et stratégies de recrutement

14

Réalisation de l'EPS



Les textes surlignés sont cliquables !



Promotion de l'EPS

et stratégies de recrutement

53 850

plaquettes de promotion de l'EPS

(+ 247% par rapport à 2022) + 500 affiches + 6 kakémonos commandés par les CES

4

kits de communication

spécifiques à nos publics cibles

Faits marquants

- > Nouveaux outils de promotion de l'EPS
- > Rencontres avec 3 CPTS de la Loire
- > Rapprochement avec les services de la DDO et la responsable nationale des ROC

Finalité 1 : Accompagner les CES dans la stratégie de recrutement des publics cibles

Le Cetaf a rédigé la lettre-réseau sur la stratégie de recrutement des CES – invitation par requêtes et partenariats. Il a préparé le dossier juridique réglementaire Cnam pour l'utilisation de l'outil développé par la CPAM du Rhône comme outil de requêtage et de gestion des campagnes d'invitation par requêtes, ainsi que les outils pratiques pour le déploiement de cet outil. Il a débuté la refonte des courriers d'invitation et de confirmation à l'EPS.

Finalité 2 : Assurer un relai d'information auprès des CES sur les nouveaux partenariats

Des communications de 5 lettres-réseau ont été transmises via CESnet, concernant les partenariats établis entre l'Assurance maladie et des partenaires pour l'accès aux droits, aux soins et à la prévention. Le tableau récapitulatif des partenariats de l'Assurance maladie sur l'accès aux droits, aux soins et à la prévention a été mis à jour sur CESnet.



Finalité 3 : Promouvoir l'EPS et l'offre de services des CES

Dans l'objectif d'harmoniser la communication réalisée sur l'EPS notamment sur les pages locales d'ameli.fr, les recommandations en termes d'éléments de langage ont été diffusées aux CES.

Le Cetaf a également conçu de nouveaux supports destinés à promouvoir l'EPS et leurs offres de services :

- Refonte de la plaquette de présentation de l'EPS
- Déclinaison en 3 nouvelles plaquettes et 3 affiches selon les cibles : tout public, jeune et senior
- Création d'une affiche et d'un kakémono à vocation événementielle, mettant en avant l'aspect modulable de l'EPS, symbolisé par un caméléon
- Déclinaison de la plaquette et l'affiche pour le RDV prévention jeune retraité

Pour mieux répondre aux besoins des CES, le Cetaf a lancé une plateforme dédiée aux commandes : « **Mon espace commande** ». Accessible sur CESnet, chaque CES dispose d'un espace personnalisé pour commander des outils de promotion et d'aide à la réalisation de l'EPS.

En 2023, les CES ont commandé 53 850 nouvelles plaquettes (28 000 « tout public », 14 850 « jeune », 6 000 « senior », 5 000 « jeune retraité ») (contre 15 500 en 2022, soit + 247%), ainsi que 500 affiches et 6 kakémonos.

Afin d'animer les salles d'attente des CES, le Cetaf a également conçu une vidéo reprenant les messages de la campagne mailing jeunes de l'Assurance Maladie, et mis à disposition une boucle vidéo Ameli relative au service social.

Tous ces éléments ont été diffusés aux services communication des CPAM, au travers d'un diaporama promotionnel disponible sur CESnet.



Le caméléon

Visuel choisi pour symboliser l'adaptabilité de l'EPS



Finalité 4 : Améliorer le recrutement à l'EPS jeunes retraités

De nouveaux outils sont venus enrichir la documentation des CES pour les séniors, comprenant des recommandations pour améliorer le recrutement lors du rendez-vous prévention jeunes retraités, ainsi qu'un arbre décisionnel pour guider les professionnels des CES lors des contacts téléphoniques pour présenter cette offre.

La promotion de l'offre EPS pour les seniors et du rendez-vous jeunes retraités a été actualisée avec de **nouvelles plaquettes et affiches**

Finalité 5 : Mettre à disposition l'offre de services des CES via les CPAM aux structures de différents types d'exercice coordonné (MSP-CDS / CPTS)

Le Cetaf a poursuivi les travaux portant sur le regroupement de professionnels de santé et les types d'exercice coordonné, par plusieurs actions :

- Connaissance des structures CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) et des MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) et leurs modalités de fonctionnement ;
- Etat des lieux des expériences de rapprochement-partenariat des CES avec les différents types d'exercice coordonné (MSP-CDS/ CPTS) ;
- Rencontre avec 3 CPTS du territoire ligérien. L'une des rencontres a permis de proposer à la CPTS la formation « Approche psychologique de la maladie chronique » pour ses professionnels ;
- Rapprochement du CES de St-Etienne et de la MSP de Montreynaud pour une expérimentation de parcours portant sur le sevrage tabagique et les programmes d'ETP ;
- En collaboration avec le Département de l'Accompagnement des Offreurs de Soins de la Cnam, préparation du Webinaire « Mise à disposition d'une offre de service des CES via les CPAM vers les différents types d'exercice coordonné : MSP-CDS (Centre De Santé) / CPTS ».

Le Cetaf a également réalisé un support de promotion de l'offre de services des CES à l'attention des CPTS/MSP.

Un webinaire d'information au réseau des CES est prévu en février 2024.



Finalité 6 : Améliorer l'efficacité de la promotion de l'EPS en s'appuyant sur les méthodes issues du marketing social

Les travaux de l'expérimentation conduite avec la CPAM de la Loire visant à promouvoir l'EPS en s'appuyant sur les méthodes issues du marketing social se sont poursuivis sur la base des résultats quantitatifs et qualitatifs de l'étude de la segmentation de la population invitée à l'EPS :

- **Des outils de communication (affiches, flyers, courriers)** spécifiques à 3 des segments de population invitée à l'EPS ont été construits selon les techniques de la littérature en santé. Ces outils ont été soumis à un test de lisibilité auprès d'assurés de la CPAM de la Loire afin de vérifier l'intérêt suscité par la campagne.
- La stratégie d'invitation a été définie pour chacun des 3 segments avec des canaux de communication spécifiques à chacun ainsi que le planning d'envoi des invitations à partir de janvier 2024.

Segments	Supports d'invitation	Rappel à 1 mois
Familles en précarité	Courrier par voie postale ou mail sur le compte Ameli	Mailing
Régime indépendant	Courrier par voie postale ou via compte Ameli	SMS en priorité ou mailing
Jeunes régimes résidence	Courrier par voie postale ou via compte Ameli	Script téléphonique ou SMS

- L'évaluation de la stratégie d'invitation a été établie.



Mieux promouvoir les actions de prévention :

Application des stratégies du marketing social sur le territoire de la Loire

Emilie Labbe-Lobertreau¹, Damien Viillard², Sophie Labarre¹, Camille Rondelart², Audrey Bérard², Louis Gibernon¹, Chrystelle Marchand¹, Armelle Cotte², Bienvenu Bongue^{1,2}
 ① Catalaf - Saint-Etienne ② CPAM de la Loire - Saint-Etienne
 ③ SAINBIOSE, INSERM, U1059 - University of Lyon, Saint-Etienne, France

« L'ADHÉSION DES PUBLICS AUX ACTIONS DE PRÉVENTION EST UNE PROBLÉMATIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE. »

L'examen de prévention en santé (EPS) permet aux assurés de faire le point sur leur santé. L'EPS est proposé par les Centres d'examen de santé (CES) de l'Assurance Maladie et est destiné en priorité aux populations en vulnérabilité sociale ou éloignées du système de santé. L'EPS est modulé selon le profil et les facteurs de risque de l'assuré :

- > examens biologiques, paracliniques, cliniques
- > actions de dépistage
- > consultation médicale
- > interventions complémentaires (ex : ETP)

OBJECTIF

Expérimenter les techniques de marketing social pour **améliorer le recrutement** des populations cibles à l'EPS et **les inciter à prendre soin de leur santé.** Le marketing social a pour objectif d'encourager les comportements favorables au bien-être et/ou à la santé des individus. *K. Galipeau-Morvan et al. Marketing Social (2019)*

MÉTHODE

Recherche interventionnelle avec méthodes mixtes

- > Segmentation à partir des données médicales et administratives de la CPAM de la Loire en 2019
- > Analyses de correspondances multiples (ACM) réalisées avec 31 variables liées aux caractéristiques sociodémographiques et médicales
- > Classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les 10 premiers axes issus de l'ACM permettant l'obtention des segments
- > 34 entretiens individuels « semi-directifs » menés avec guide d'entretien permettant d'explorer les obstacles et les leviers à l'adhésion à l'EPS des segments ciblés
- > Personnalisation des supports de promotion et d'invitation à l'EPS et des moyens de contacts
- > Test de lisibilité réalisé auprès de la cible afin de valider la pertinence des éléments de langage et des représentations visuelles

RÉSULTATS

Étude quantitative

Descriptif de la population d'étude
124 377 assurés*

Détail des 8 segments issus de la CAH

Étude qualitative

Focus sur trois segments prioritaires en termes de vulnérabilité sociale
Les entretiens semi-directifs menés auprès des trois segments de population ont mis en avant certains obstacles et leviers communs liés à vis de l'EPS : « incompréhension du contenu de l'EPS », « ne se sent pas concerné par l'EPS », « caractère officiel et rassurant du courrier postal »...

Caractérisation des trois segments

- Jeunes sous régime condition de résidence**
 - > 18-30 ans
 - > Faible taux d'adhésion à l'EPS (2%)
 - > Peu d'aides et peu de recours aux soins
 - > La santé ne fait pas partie de leurs priorités
- Familles en précarité**
 - > 30-50 ans
 - > Meilleure adhésion à l'EPS (9%)
 - > Familiales des démarches administratives (aides - CMUC, contacts CPAM...)
 - > Consommateurs de soins
 - > Avec des ayants-droits
- Autres personnes en situation de précarité**
 - > 40-70 ans
 - > Faible taux d'adhésion à l'EPS (1%)
 - > Nombreux travailleurs indépendants
 - > Peu d'aides et peu de soins
 - > Peu de temps disponible

Supports d'invitation et de promotion de l'EPS
Choisis et conçus à partir de la méthodologie de marketing social intégrant des messages adaptés basés sur les caractéristiques des segments de population issues des enquêtes quantitatives et qualitatives

Scannez le QR code pour découvrir tous nos supports !

CONCLUSION / PERSPECTIVES

- > Cette expérimentation a permis d'adapter les supports d'invitation et de promotion de l'EPS aux différents segments de populations cibles.
- > Les requêtes en direction des cibles identifiées comme prioritaires ont été lancées en septembre 2023 par le CES et la CPAM de la Loire à partir des recommandations et supports mis en œuvre. Cette implémentation s'échelonne sur 3 mois.
- > À l'issue, une évaluation du dispositif (le taux d'adhésion à l'EPS) sera menée, et plus largement, de la pertinence de l'utilisation du marketing social dans le cadre de l'adhésion à l'EPS des cibles (nombre d'assurés ayant passé un EPS / nombre d'assurés invités).

Une analyse du maillage partenarial local sera également menée en vue d'une segmentation des lieux de diffusion des supports (affiches sur lieux de vie par exemple).

Application des stratégies du marketing social sur le territoire de la Loire

Poster créé à l'occasion de l'édition 2023 du congrès de la Société Française de Santé Publique



Réalisation de l'EPS

20

fiches thématiques
mises à jour

130

réponses fournies aux CES sur des questions relatives aux sujets métier liés à l'EPS

4

EPP : 4 thèmes, 6 séances, 43 CES et 95 professionnels participants, 93,5% satisfaits/très satisfaits

11

entretiens pour repérer les leviers ou freins à la mise en oeuvre d'interventions du référentiel de pratiques

96,4%

identitovigilance : 96,4% des 56 CES interrogés ont mis en place l'INS ≈75% des identités contrôlées dans les CES ≈60% des identités sont qualifiées

Faits marquants

- Mises à jour du référentiel de pratiques
- Digitalisation du **Score de Risque de Chute** et du **Score Epices**
- Enrichissement de nouveaux objectifs sur les thèmes de la vision et des dysthyroïdies
- Actualisation du référentiel de pratiques de l'EPS Junior
- **Formation EPS** à nouveau au catalogue formation
- Contacts téléphoniques auprès des CES en difficulté
- Développement de l'articulation des compétences et de la coopération entre les professionnels d'un CES
- Mise en place de l'identitovigilance dans les CES

Finalité 1 : Information des consultants sur l'accès aux droits et aux soins

Le Cetaf a actualisé les boîtes à outils dédiées à l'information des consultants sur l'accès aux droits relatives à Mon Espace Santé, Mon compte assuré, la Carte Vitale, la Complémentaire Santé Solidaire.



Finalité 2 : Réaliser la mise à jour du référentiel de pratiques

Dans un but d'amélioration continue de la qualité, le référentiel de pratiques de l'EPS évolue tant sur son contenu en l'ajustant sur les dernières recommandations de la HAS, que sur sa forme dans un souci de clarté et d'accessibilité de ses différentes composantes (documents et outils). L'information quant aux différentes modifications a été relayée par des courriels à l'ensemble des responsables de CES et par des « alertes » CESnet.

20 fiches thématiques ont été mises à jour dont :

- Asthme connu, BPCO connue et Surpoids/obésité : ajout de l'abord des vaccinations contre la grippe et le COVID-19 ;
- IST, VIH, VHB et VHC : ajout d'éléments en lien avec la démarche de notification au(x) partenaire(s) en cas de dépistage positif à Chlamydia/Gonocoque/VIH/VHB/VHC ;
- Vaccination : intégration de la révision des stratégies de vaccination contre la grippe saisonnière et la Covid-19, et les infections à pneumocoque ;
- Contraception : ajout de la délivrance de la contraception hormonale d'urgence en pharmacie pour toutes les femmes majeures ainsi que de certains préservatifs sans ordonnance en pharmacie pour les moins de 26 ans ;
- Audition : nouveau test acoumétrique proposé et mise à jour de la POS audition ;
- Dysthyroïdie « Repérer une dysthyroïdie » remplace « Dépister une hypothyroïdie fruste » ;
- Vision : ajout d'objectifs : repérage des consultants à risque d'hypertonie oculaire et de glaucome primitif à angle ouvert, et repérage des consultants à risque de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) ;
- Bucco-dentaire : ajout des « Consultants en situation de surpoids ou d'obésité (IMC \geq 25) » dans la liste des consultants à risque élevé ;
- Chutes : mise à jour de la liste des médicaments psychotropes.

Le référentiel de l'EPS Junior a été mis à jour :

- Vaccination : mise à jour et rattrapage vaccinal ;
- Sexualité - Contraception : information sur les dispositifs de prise en charge de l'Assurance maladie en termes de contraception ;
- Surpoids/obésité : mise à jour suite aux nouvelles recommandations de la HAS ;
- Hypertension : mise à jour des classifications des niveaux de tension artérielle et repères tensionnels ;
- Mal-être et manifestation dépressive : mise à jour des questionnaires.



Finalité 3 : Accompagner les CES dans la réalisation de leurs missions en leur proposant des formations en lien avec leur métier

La formation EPS a été actualisée et proposée au 2^e semestre 2023 au travers de 2 sessions pour 15 médecins responsables, médecins référents, responsables administratifs et managers. Elle est co-animée par un médecin du Cetaf et un médecin de CES. Les objectifs de cette formation sont de :

- S'approprier les objectifs et les champs de l'EPS,
- Mettre en œuvre l'EPS dans son CES,
- Analyser sa pratique et l'organisation de son CES afin de les conforter, les renforcer ou les optimiser,
- Confronter sa pratique avec celle d'autres responsables de CES,
- Identifier des pistes d'amélioration et définir un plan d'actions concrètes.

Des formations sur 6 autres thématiques métiers ont été réalisées, pour un total de 640 personnes formées, et une satisfaction moyenne de 90% :

- Aborder les problématiques de la santé sexuelle au cours de l'EPS (4 sessions réalisées)
- Approche psychologique de la maladie chronique (2 sessions)
- Réaliser et interpréter une spirométrie (12 sessions)
- Repérer et orienter les femmes victimes de violences au sein du couple (13 sessions)
- Intégrer une approche éducative au cours de l'EPS (8 sessions)
- Réaliser et interpréter un ECG (14 sessions)

5 sessions de web flash ont été mises à disposition des professionnels de santé. 100 professionnels y ont participé. La satisfaction moyenne est de 88,75%.

Les thématiques ont été les suivantes :

- Dépister les troubles de l'audition
- Diabète et ramadan
- La plainte mnésique
- Le dépistage organisé des cancers du sein, colorectal et du col utérin
- Les infections sexuellement transmissibles



Finalité 4 : Mettre en œuvre le plan d'actions issu de l'évaluation de la mise en œuvre du référentiel de pratiques de l'EPS

En 2021, l'évaluation du référentiel de pratiques a été menée, débouchant sur des axes d'amélioration collective pour les CES et des ajustements possibles du référentiel. Un plan d'actions pour 2022-2023 a été élaboré en collaboration avec la Cnam.

25 contacts téléphoniques individuels ont été proposés et réalisés auprès des CES qui sont apparus les plus en difficultés au regard des réponses à l'évaluation. 11 entretiens ont été réalisés pour repérer plus précisément les leviers ou freins à la mise en œuvre d'interventions du référentiel de pratiques.

Finalité 5 : Répondre aux questions posées sous CESnet via la rubrique « Besoin d'aide, une question ? »

L'appui aux CES implique la réponse à divers questionnements posés via CESnet, par courriel ou par téléphone. Environ 130 réponses ont été fournies aux CES, intégrées dans la rubrique « Besoin d'aide, une question ? » et directement adressées aux CES demandeurs. Elles portaient sur des sujets métier liés à l'EPS : archivage des dossiers, violences faites aux femmes, QSAM, mineurs et autorisation parentale, consentement, EPP, partenariats, outil de pilotage JASPER, SAGES 2, suivis socles, identitovigilance, spirométrie, tests vision, vaccination.

Finalité 6 : Organiser des séances d'Echanges et partage de pratiques (EPP)

Le Cetaf a poursuivi l'animation d'EPP auprès du réseau, sur 4 thématiques (handicap, vaccination, violences faites aux femmes - nouvelle thématique proposée en 2023, recrutement en ETP) correspondant à 6 séances :

- 43 CES ont participé à au moins une séance d'EPP, représentant 95 professionnels ;
- Sur les 46 professionnels répondants à l'enquête de satisfaction :
 - 93,5 % des participants se disent satisfaits ou très satisfaits des séances ;
 - Progression sur tous les items de bénéfices perçus des séances par les participants :
 - > 65,2 % des participants déclarent repartir avec des idées à creuser à l'issue des séances (contre 38,3% en 2022) ;
 - > 37,8 % déclarent avoir repéré des personnes ou CES à recontacter (16,7% en 2022) ;
 - > 47,8 % déclarent avoir progressé dans leur réflexion (30,9% en 2022).



ECHANGES
& PARTAGE
DE PRATIQUES

« Échanges & partage de pratiques »

L'identité graphique



C'est l'occasion pour les participants de partager leurs difficultés et leurs réussites, confronter leurs savoirs et leurs pratiques, développer l'esprit d'entraide et de coopération en faisant profiter les autres professionnels des CES d'une ou de plusieurs pratiques expérimentées dans leur CES, capitaliser sur les pratiques d'autres CES, et déclencher un processus collectif de résolution de problème.

Finalité 7 : Actualisation des mesures sanitaires

En juin 2023, le Cetaf a actualisé et relayé sous CESnet le document relatif aux évolutions des mesures sanitaires en vigueur dans les CES, au regard de la publication de la Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H) portant sur les recommandations relatives à la protection des patients et des professionnels en contexte COVID-19.

En juin et décembre 2023, les ressources COVID ont été actualisées.

Finalité 8 : Repérer et évaluer les idées et conduites suicidaires chez les jeunes

En décembre 2022, le référentiel de pratiques de l'EPS s'est enrichi d'un nouvel objectif pour la thématique Dépression : « Repérer et évaluer les idées et conduites suicidaires pour les consultants de 16 à 20 ans ».

Ainsi en 2023, pour aider au mieux les professionnels dans leurs pratiques pour la prise en charge des jeunes ayant des comportements à risque, le Cetaf a mis à disposition un kit de ressources (revue de la littérature, outils, site internet, etc.).

Les fiches thématiques sur l'Anxiété et la Dépression ont été mises à jour, tenant compte du changement de nom du dispositif « MonParcoursPsy » devenant « Mon soutien psy » sans altération du contenu, et de la prolongation du dispositif Santé Psy Etudiant initié en mars 2021 suite à la pandémie de Covid-19 et reconduit en 2023. Ce dispositif offre aux étudiants la possibilité de bénéficier de 8 consultations gratuites avec un psychologue, sans avance de frais, et devrait être intégré au dispositif général de l'Assurance Maladie.

Finalité 9 : Développer l'articulation des compétences et la coopération entre les professionnels d'un CES

La mobilisation des professionnels de santé des CES est essentielle pour optimiser la valeur ajoutée de chacun, surtout face à la nécessité d'améliorer le service rendu aux assurés, aux pénuries de professionnels sur certains territoires, et aux évolutions des métiers de la santé. Il est primordial de déployer pleinement les compétences de chaque professionnel et de mieux organiser la répartition des missions pour répondre à ces défis.



Dans cet objectif, le Cetaf a :

- Identifié le cadre légal des actes infirmiers dans les CES, par la formalisation d'un tableau récapitulatif des actes réalisables ou non par les infirmières pendant et après l'EPS. Ceci a permis de définir le périmètre des actes possibles en présence ou non d'un médecin, et d'anticiper au mieux les nouvelles missions à venir.
- Capitalisé sur les actions mises en œuvre dans les CES. Au cours du second semestre 2023, le Cetaf a mobilisé des professionnels de 8 CES et des Directeurs de 4 CPAM, pour capitaliser sur les actions mises en œuvre dans les CES, identifier les accompagnements nécessaires et créer ainsi une dynamique au sein du réseau. L'objectif poursuivi est de proposer un accompagnement efficient aux CES pour leur permettre d'étendre leur capacité d'offres en optimisant les compétences de chacun des professionnels.
- Préparé un webinaire qui se tiendra en février 2024 à l'attention du réseau des CES.

Finalité 10 : Accompagner les CES au déploiement de l'EPS auprès de personnes en situation de handicap

Suite à la réalisation de l'expérimentation de l'accueil de personnes porteuses de Trisomie 21 (PT21) conduite auprès de 2 CES (Saint-Etienne et Rennes), le Cetaf a accompagné le déploiement de cette action auprès de l'ensemble des CES, avec, par ailleurs, un élargissement de l'offre aux personnes en situation de handicap, autonomes et vivant à domicile.

Pour accompagner les professionnels des CES, le Cetaf a proposé des web flash niveau 1 et niveau 2 animée par Trisomie France, dans un format visioconférence en distanciel d'une durée d'une heure et demie et permettant l'acquisition de connaissances :

- Niveau 1 : Acquérir des connaissances sur les différentes situations de handicap en vue d'accueillir et d'accompagner les consultants concernés dans le cadre de l'EPS, à l'attention de tous les professionnels des CES (agents administratifs, médicaux, paramédicaux). 8 sessions : 22 CES et 199 professionnels ;
- Niveau 2 : Réaliser un EPS à des consultants en situation de handicap, ouvert aux professionnels médicaux et paramédicaux. 5 sessions : 16 CES et 113 professionnels.

Des séances d'EPP ont également été organisées pour permettre aux CES de mettre en commun leurs expériences sur la mise en œuvre des EPS, d'identifier des outils, idées, clés pour accompagner ce déploiement. Deux sessions ont permis à 16 CES et 24 participants d'échanger et de bénéficier de l'expérience et expertise des CES de Bayonne et Dunkerque. A l'issue de ces séances, il a été convenu d'expérimenter en 2024, auprès des CES participants volontaires, les outils **FALC** (Facile à lire et à comprendre) réalisés par le CES de Dunkerque.



Finalité 11 : Accompagner les CES dans la mise en place de l'identitovigilance

L'Identité Nationale de Santé (INS) est définie comme l'identité clé du système de santé, une exigence établie par la loi de modernisation de notre système de santé en 2016. La mise en place de procédures d'identification rigoureuses est essentielle pour garantir la sécurité de la prise en charge de chaque usager du système de santé, y compris dans les CES. L'utilisation de l'INS pour référencer les données de santé est obligatoire depuis le 1er janvier 2021. Les objectifs de l'INS sont multiples : assurer la qualité de la prise en charge et la sécurité des soins, offrir aux usagers une identité unique et durable, faciliter l'échange et le partage des données de santé entre les acteurs de la prise en charge sanitaire et médico-sociale. L'INS est constituée du matricule INS (NIR ou NIA de l'individu) et des cinq traits INS : nom de naissance, prénom(s) de naissance, date de naissance, sexe et lieu de naissance (code INSEE).

Afin d'aider les CES dans la mise en place de l'INS, le Cetaf a sensibilisé les professionnels des CES à l'identitovigilance, déployé l'INS dans l'outil métier SAGES 2 et outillé les CES au travers des dispositifs suivants :

- Réalisation de 2 webinaires de sensibilisation en mars 2023 ;
- Participation au déploiement de l'INS dans la v4 de SAGES 2, ce qui a permis de mettre à disposition l'appel au téléservice INSi, en juillet 2023. Outre l'appel au téléservice INSi, les équipes des CES peuvent ainsi suivre l'identité INS des dossiers des consultants et également disposer de requêtes INS (conformément au Référentiel National de l'Identité numérique) ;
- Mise à disposition de la documentation et d'un kit de communication dédié à l'INS ;
- Création d'une FAQ et d'une rubrique spécifique à l'identitovigilance dans CESnet (« Besoin d'aide, une question ? ») pour répondre aux questions des CES ;
- Organisation de séances personnalisées pour aider les équipes des CES ;
- Organisation d'un atelier Questions/Réponses pour répondre aux interrogations des CES ;
- **Suivi de la mise en œuvre de l'identitovigilance** et proposition de séances d'accompagnement spécifiques par webconférence en fonction des besoins des CES.

Par ailleurs, le Cetaf a assuré le suivi la mise en œuvre de l'identitovigilance dans les CES via la requête INS disponible dans SAGES 2. Pour cela, un message a été adressé à chaque responsable administratif de CES, permettant de colliger les référents INS pour chaque CES. Ce premier suivi, basé sur un bilan de la période de septembre à novembre 2023, a été réalisé auprès de 56 CES. Avec un taux de mise en place de l'identitovigilance dans 96,4 % des 56 CES interrogés et près de 75% des identités contrôlées, le bilan à fin 2023 est positif.

En 2024, des actions d'accompagnement ciblées seront menées auprès des CES. Le suivi se poursuivra.



CONTRIBUER

au projet **SAGES 2**



Les textes surlignés sont cliquables !



Contribuer au projet SAGES 2

12**formations à SAGES 2 :**

12 sessions en présentiel, 15 nouveaux CES, 93 participants

26**mises à jour** de supports pédagogiques ou créations de tutoriels**43****expressions de besoin**

Mais aussi

- 6 classes virtuelles auprès de 125 participants :
 - 2 classes virtuelles « Orientations et suivis » : 58 participants
 - 4 classes virtuelles « Compte rendu et synthèse » : 67 participants
- 26 mises à jour de supports pédagogiques ou créations de tutoriels :
 - Configureurs : 2 supports mis à jour
 - Administratifs : 6 supports mis à jour et 7 tutoriels créés
 - IDE-Médecins : 6 supports mis à jour
 - Fonctionnalité « Orientations et suivis » : 5 tutoriels mis à jour
- 96 CSO grappes
- 12 réunions de GT spécifiques (GT biologie, GT compte-rendu et synthèse, GT ergonomie)

Finalité 1 : Apporter une assistance à la maîtrise d'ouvrage

Le Cetaf est présent dans l'ensemble des travaux réalisés dans SAGES 2 pour garantir la bonne prise en compte des orientations métier définies et la qualité des pra-



tiques. Il impulse par ailleurs les évolutions de l'outil liées au référentiel de pratiques en rédigeant des expressions de besoins à chaque mise à jour du référentiel.

Il a piloté ou copiloté les groupes de travail visant à proposer des évolutions de SAGES 2 sur des sujets définis en instances de pilotage (GT biologie, GT compte-rendu et synthèse, GT ergonomie).

Il a rédigé 43 expressions de besoins, a participé aux réunions du comité utilisateurs et a travaillé avec la CPAM 33 sur le dispositif de suivi du traitement des expressions de besoins.

Il a apporté son soutien sur les aspects juridiques du projet.

Il a accompagné la mise en place de l'identitovigilance dans les CES en lien avec le Groupe Interrégional d'identitovigilance en santé.

Il a participé aux instances de pilotage du projet, qu'elles soient stratégiques (COSTRAT, COPROJ) ou opérationnelles (différents CSO).

Il a défini le cahier des charges SAGES 2 pour la réalisation de l'offre de prévention des entretiens individuels approfondis.

Finalité 2 : Former les utilisateurs de SAGES 2

A fin 2023, 76 CES sont formés à SAGES 2 selon le dispositif conçu en 2021. Au cours de l'année 2023, 15 nouveaux CES ont été formés. Pour cela, 12 sessions de formations en présentiel ont été réalisées auprès de 93 participants (participants qui ont en charge, ensuite, le déploiement de cette formation dans leur CES), ainsi que 4 classes virtuelles « Compte rendu et synthèse » (67 participants), 13 réunions en visioconférence avec le médecin responsable du CES sur « Compte rendu et synthèse » et 2 classes virtuelles « Orientations et suivis » (58 participants).

En lien avec la mise à disposition de nouvelles versions de SAGES 2, 19 supports pédagogiques ou tutoriels ont été mis à jour et 7 créés.

Finalité 3 : Accompagner à la gestion de l'outil de pilotage - Tableaux de bord

5 ateliers de présentation de l'outil de pilotage ont été réalisés auprès des CES nouvellement formés à SAGES 2.

Le Cetaf a continué de gérer les demandes d'habilitation en lien avec la CPAM 33. Au total, 194 habilitations ont été créées pour accéder à l'outil de pilotage.

Dans la poursuite des travaux de 2022 sur les demandes de nouveaux indicateurs à intégrer dans l'outil, un travail sur la qualité et l'unicité des données pour la construction de ces indicateurs a été réalisé pour assurer la fiabilité des indicateurs.



ACCOMPAGNER

les CES dans la mise en œuvre de leurs autres **offres de services**

25

Education en santé

26

Entretien individuel approfondi de prévention

28

Education thérapeutique du patient

33Consultation tabacologie
« Tabac : ici commencez à arrêter »

Les textes surlignés sont cliquables !



Éducation en santé

36

accompagnement des CES sur la mise en œuvre des séances collectives tabac en distanciel : 36 CES avec 55 participants à la 1^{ère} rencontre, 18 CES et 21 participants à la seconde rencontre

16

CES et 20 professionnels participants à la formation « Surpoids » et « Outils d'animation EES pour les 16-25 ans »

Finalité 1 : Accompagner les professionnels des CES dans la prise en main, l'utilisation des outils et la mise en œuvre des séances collectives

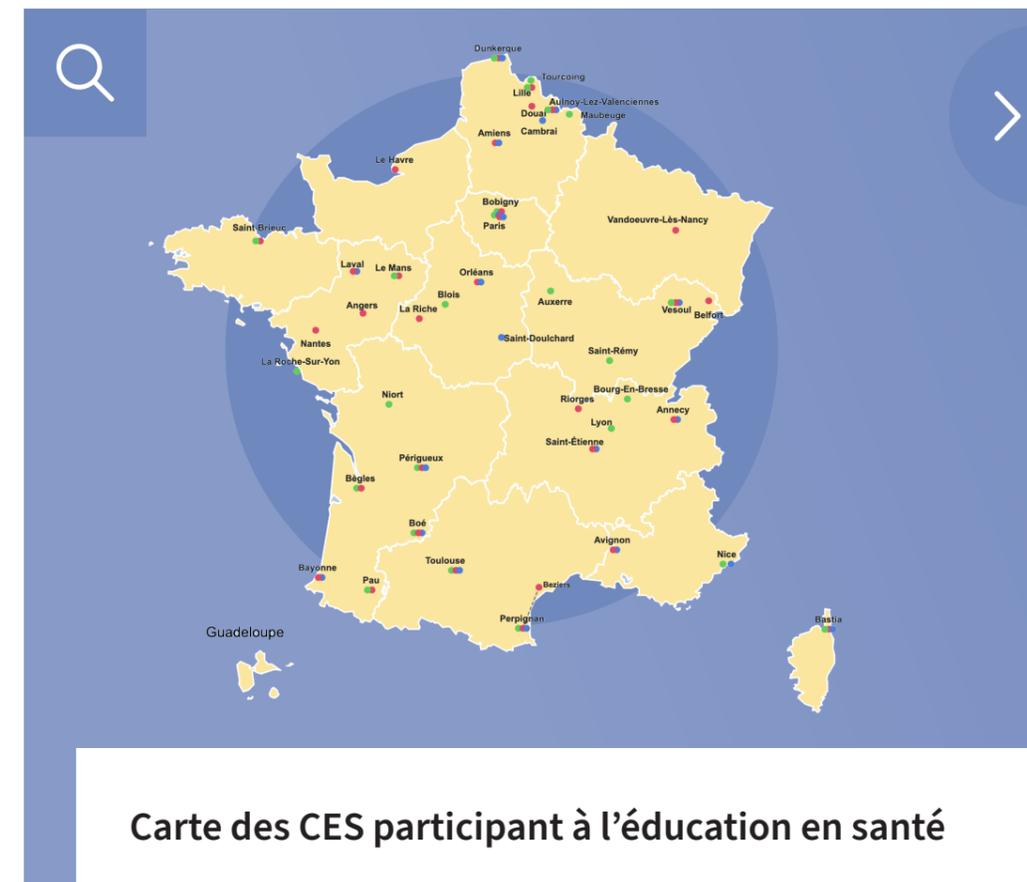
Dans le cadre de l'accompagnement du Cetaf sur la mise en œuvre des séances collectives tabac en distanciel, 3 webinaires sur le distanciel tabac, regroupant 55 participants de 36 CES, ont été co-animés avec le CES de la CPAM de Paris, permettant de présenter le cadre et les supports, et de partager le témoignage du CES de Paris sur sa mise en œuvre. 3 ateliers ont permis à 21 participants de 18 CES de mettre en pratique les outils du distanciel.

L'accompagnement du Cetaf sur la thématique EES s'est traduit également par 2 formations :

- Animer les séances collectives d'éducation en santé sur le surpoids : 11 participants de 9 CES ont participé ;
- Les outils d'animation des séances collectives d'éducation en santé pour les jeunes 16-25 ans : 9 participants de 7 CES (Blois, Douai, Dunkerque, Meaux, Montpellier, Perpignan, Toulouse).

Finalité 2 : Adapter les outils de suivi et d'animation des séances collectives EES

Le Cetaf a réalisé et mis à disposition sous CESnet un mémo pour améliorer le présentisme aux séances collectives d'EES. Il a mis à jour le guide animation « Bouger et préserver sa santé » et des outils EES (surpoids, sexualité et addiction). Il a élaboré le rapport de l'enquête des outils EES et établi des préconisations.





Entretien individuel approfondi de prévention (EIAP)

6

fiches par thématiques
d'entretien individuel approfondi de prévention

4

affiches offre post EPS à destination
des assurés

Finalité 1 : Construire une nouvelle offre d'entretiens individuels éducatifs

(post EPS et hors EPS), pour compléter l'offre existante en séances collectives d'éducation en santé, conformément aux orientations stratégiques de la COG 2023-2027 pour les CES (Axe 3 – Fiche 3.1)

Le Cetaf a mis en place un groupe de travail Cetaf/CNAM/CES, avec 7 CES représentés (Agen, Annecy, Dunkerque, Orléans, UC-IRSA, UC-CMP, Saint-Brieuc, IPL). 7 réunions du groupe se sont tenues en 2023.

Des supports pour accompagner la mise en œuvre des EIAP ont été réalisés et mis à disposition sous CESnet :

- 1 fiche générale « Conseils pratiques mise en œuvre de l'entretien » ;
- 6 fiches par thématique EIAP ;
- 1 fiche trame de recueil de l'entretien et compte-rendu ;
- **2 affiches et flyers à destination des assurés** testés auprès des assurés de 2 CES.

Le module EIAP sur le SI a été développé : définition des besoins, échanges avec la CPAM 33 – le GT sur les premières maquettes.



Affiches EIAP

Illustrant un entretien individuel et une séance collective



L'évaluation de l'offre a été élaborée :

- Apprès des assurés : Elaboration d'un questionnaire d'évaluation à l'attention de l'assuré pour mesurer les changements opérés à distance de l'EIAP et la qualité de l'entretien ;
- Indicateurs : mise en place d'indicateurs de suivi de l'activité pour les CES.

Finalité 2 : Accompagner les CES à la mise en œuvre de cette offre éducative individuelle

Un webinaire national de présentation de l'offre a été organisé en décembre 2023.





Éducation thérapeutique du patient

19

professionnels de CES formés aux 40h en ETP

6

nouveaux outils dont 2 en ETP-FdRCV dans l'espace ETP sous CESnet

42

commandes d'outils ETP réalisées par 27 CES

5

webinaires organisés (renouvellement ARS et ETP distanciel)

42

dossiers de renouvellement de programmes ETP réalisés auprès des ARS territorialement compétentes

Mais aussi

- **2 dossiers de déclaration de nouveaux programmes** (1 ETP asthme et 1 ETP FdRCV)
- **6 entretiens individuels avec un coordonnateur ETP** et/ou son équipe, réalisés à la demande du CES
- **2 séances d'EPP sur le thème du recrutement en ETP :** 48 participants répartis dans 26 CES, 90% de satisfaction (n=20 répondants au questionnaire de satisfaction)
- **6 assistances personnalisées** (tel/visio) sur le SI auprès d'un professionnel ou équipe ETP
- **42 099 patients ont participé depuis 2008 à un programmes ETP des CES** dont 3 597 patients en 2023 (1 972 en diabète, 75 en BPCO, 161 en asthme, 1389 en FdRCV)

Faits marquants

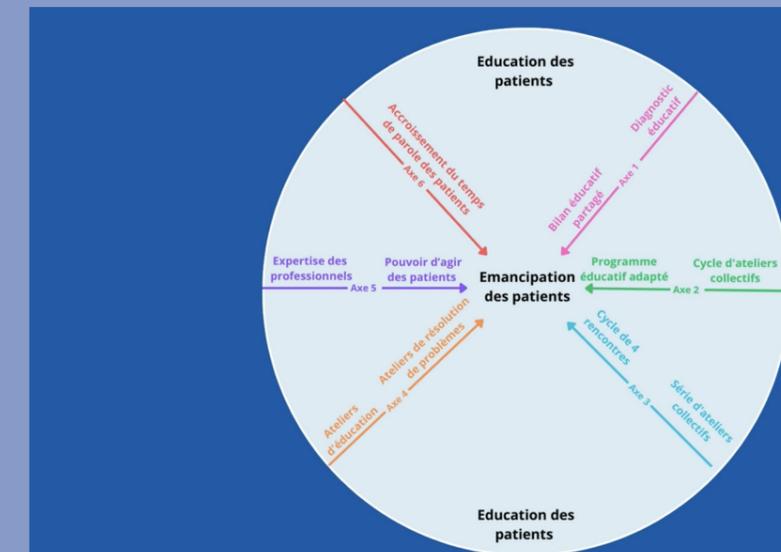
- **Accompagnement diversifié des coordonnateurs et équipes ETP :** formation sous différentes modalités, outillage, webinaires, ateliers pratiques, assistances personnalisées/RDV individuels, EPP
- **Conseil scientifique national ETP des CES en mars 2023**
- **CSO réunissant les CES déployant le programme ETP « Mon cœur, c'est pour longtemps »**
- **Identification des actions contribuant à soutenir les programmes BPCO et asthme dans les CES**
- **Augmentation importante du nombre d'inclusions dans le programme ETP FdRCV (+43% en 2023 par rapport à 2022)** en cohérence avec le doublement du nombre de CES déployant ce programme, et contrairement aux autres programmes qui restent stables ou enregistrent une légère diminution (+2% en DT2, +3% en BPCO, -5% en Asthme)



Finalité 1 : Accompagner (former, outiller et soutenir) les CES dans la mise en œuvre des programmes ETP et de leurs évolutions

L'accompagnement du Cetaf s'est traduit par les dispositifs suivants :

- Formation des professionnels ETP :
 - 2 sessions de formation initiale à l'ETP (ETP 40 heures), auprès de 19 professionnels de 14 CES ;
 - 7 sessions de formations blended learning : diabète (2 sessions, 23 participants), dyslipidémies (2 sessions, 15 participants) et hypertension (3 sessions, 34 participants) ;
 - 6 classes virtuelles sur l'alimentation (3 sessions, 36 participants) et l'activité physique (3 sessions, 31 participants) dans le cadre de la prévention des facteurs de risque cardiovasculaire ;
 - 5 web flashes (diabète et ramadan, pied des patients diabétiques, droits et devoirs des diabétiques, traitements nicotiniques de substitution, e-cigarette).
- Appui auprès des coordonnateurs et des équipes déployant un programme ETP :
 - Enrichissement de l'outillage avec mise à disposition de 4 nouveaux outils dans l'espace ETP sous CESnet : « Technique d'animation : Faire se présenter les participants », « Aide à l'élaboration des changements au BEP 2 », « Déroulement type de l'atelier à 1 an » et **Cible d'auto-évaluation des changements de pratiques en ETP** accompagnée d'une vidéo explicative ;
 - 42 commandes d'outils ETP réalisées par 27 CES ;
 - 6 entretiens individuels avec un coordonnateur ETP et/ou son équipe, réalisés à la demande du CES pour un accompagnement à la mise en œuvre des programmes ETP ;
 - 2 séances d'EPP sur le thème du recrutement en ETP (48 participants de 26 CES) ;
 - Actualisation de la carte mentale sur les pistes d'actions ;



Vidéo explicative

Cible d'auto-évaluation des changements de pratiques en ETP



- Elaboration d'une offre d'accompagnement auprès des coordonnateurs ETP sur l'auto-évaluation annuelle (obligation réglementaire), dont le déploiement est prévu en 2024 ;
- Information du réseau : rôle de coordonnateur d'un programme ETP accessible à une infirmière, relai de 7 événements relatifs à l'ETP.
- Accompagnement et évolutions du système d'informations ETP (SI ETP des CES) :
 - 6 assistances personnalisées (tel/visio) sur le SI auprès d'un professionnel ou équipe ETP ;
 - Mise à jour du manuel utilisateur et mise à disposition de « notices explicatives » sur les espaces dédiés aux patients et aux médecins traitants à remettre/adresser à chacune de ces cibles ;
 - Evolutions du SI suite aux retours des utilisateurs notamment au niveau de la liste des patients, des requêtes possibles et de leur configuration et des transmissions aux patients/médecins traitants ;
 - Elaboration du cahier des charges pour l'adaptation du SI en matière d'identité, de messagerie sécurisée et interopérabilité avec Mon Espace Santé ;
 - Accompagnement des CES à l'archivage des données collectées via les SI utilisés pour chaque programme ETP dans les CES avant 2021 (appelés Systèmes de gestion d'études – SGE).
- Organisation, en appui aux CES et aux côtés de la Cnam, de la campagne de déclaration ARS pour les programmes ETP arrivant à l'échéance des 4 ans, et des déclarations ARS pour les nouveaux programmes déployés :
 - 4 webinaires d'accompagnement au renouvellement (35 coordonnateurs de 25 CES) ;
 - 42 dossiers de renouvellement réalisés ;
 - 2 dossiers de déclaration de nouveaux programmes (1 ETP asthme et 1 ETP FdRCV).



Carte des CES participant à l'ETP



- Accompagnement des CES et suivi de la mise en œuvre sur l'ETP à distance :
 - 1 webinaire organisé, réunissant 51 professionnels de 27 CES ;
 - 2 sessions d'atelier pratique pour 27 professionnels de 9 CES.

Finalité 2 : Soutenir les programmes ETP portant sur les maladies respiratoires (BPCO et asthme) et sur les facteurs de risque cardiovasculaire

Compte tenu des difficultés enregistrées dans la mise en œuvre des programmes ETP portant sur la BPCO et l'asthme, il a été mis en œuvre des pistes d'amélioration issues du Comité de suivi opérationnel d'octobre 2022 pour soutenir la dynamique auprès des CES :

- Mise à disposition auprès des CES d'un argumentaire et d'une procédure pour requêter SAGES 1 et inviter les consultants identifiés à bénéficier d'un programme ETP maladies respiratoires ;
- Mise à jour et diffusion via CESnet des consignes de réalisation de la spirométrie ;
- Sensibilisation des CES, via une alerte CESnet, en leur proposant de relever le défi (en profitant du Mois Sans Tabac) de se mobiliser sur le repérage et la prise en charge des patients BPCO ;
- Echanges avec les deux référents scientifiques maladies respiratoires, membres du Conseil scientifique ayant permis d'élaborer des pistes d'actions dont la promotion des offres de services des CES auprès des pneumologues via une intervention aux Jeudis de la Société de Pneumologie en Langue Française et via une communication au Congrès de Pneumologie (CPLF) (communication acceptée et programmée en janvier 2024).

Dans le cadre de l'extension à de nouveaux CES du programme ETP Facteurs de risque cardiovasculaire « Mon cœur, c'est pour longtemps », le Cetaf a mis en place un appui spécifique auprès des CES ayant débuté le déploiement de ce programme ETP en 2022-2023 :

- Enrichissement de l'outillage avec mise à disposition de la « Métaphore du tuyau d'arrosage » pour expliquer de façon imagée en complément de l'affiche sur l'évolution de l'athérosclérose et mise à jour du « Mémo-médicaments cardiovasculaire »,
- Réalisation en décembre 2023 d'un comité de suivi opérationnel (CSO) FdRCV réunissant 35 professionnels de 29 CES sur les 36 déployant le programme ETP « Mon cœur, c'est pour longtemps ».



Finalité 3 : Suivre et évaluer la réalisation des programmes ETP et la mise en œuvre des évolutions de ces programmes

- Réalisation d'un suivi de la mise en œuvre des évolutions (via les observations tirées des actions d'accompagnement : entretiens, séances d'EPP, parties locales des évaluations quadriennales...) ainsi qu'une première évaluation de la mise en œuvre des programmes (via les données issues du SI) ;
- Présentation de ces résultats au Conseil scientifique national ETP des CES en mars 2023 ;
- Communication de ces résultats au réseau des CES ETP via un article dans InterfaCES n°9 et une mise à disposition du support et compte-rendu du Conseil via l'espace ETP sous CESnet ;
- Elaboration d'un projet d'évaluation d'impact des programmes ETP à l'aide des données du système d'information ETP et du SNDS (projet SUNSET : Suivi National des parcours après un programme d'Education Thérapeutique), en collaboration avec l'Université et le CHU de Clermont-Ferrand avec qui un accord de consortium a été signé, prévoyant une étude de faisabilité sur l'année 2024.



Consultation tabacologie

« Tabac : Ici, commencez à arrêter »

44

CES ont déclaré une activité, soit 5 743 consultations au total.
Pour les 35 CES qui ont complété les données spécifiques : 1 556 consultations initiales et 3 586 consultations au total.

99

fumeurs ont bénéficié en accès direct des consultations d'aide à l'arrêt du tabac pendant « Mois sans Tabac »

Faits marquants

- Expérimentation, lors du Mois sans tabac, de l'accès direct aux consultations d'aide à l'arrêt du tabac

Finalité : Accompagner et suivre la mise en œuvre dans les CES des consultations d'aide à l'arrêt du tabac – « Tabac : Ici, commencez à arrêter »

Des nouvelles candidatures de CES ont été accompagnées (analyse des dossiers, ajustements en termes de dotation et fourniture des outils) : 2 nouveaux CES ont intégré le projet en 2023.

L'accès direct aux consultations a été expérimenté lors du Mois sans tabac : 8 CES ont accompagné en accès direct 99 fumeurs (fumeurs orientés vers les CES par un partenaire : CFA, Service de santé au travail, Médecin traitant, Université, Secours populaire...).

Le Cetaf a procédé au suivi des données d'activité : suivi des remontées trimestriels et évolutions des indicateurs pour 2024 en lien avec l'arrêt de la saisie des dossiers de tabacologie sur la plateforme CDTnet.



« Tabac : ici, commencez à arrêter »

L'identité graphique



FORMER

les professionnels des **CES**

Vous aimez nos formations ? Découvrez notre catalogue en ligne !

91/100
Taux de satisfaction de nos formations en 2023

929
Professionnels de l'Assurance Maladie formés en 2023

Retrouvez dès maintenant l'ensemble de nos formations

cetaf.fr/catalogue

Violences faites aux femmes
Repérer et orienter ...

Alimentation
Prévention des maladies cardiovasculaires ...

Activité physique
Prévention des maladies cardiovasculaires

Et bien + encore

Distanciel Présentiel

FormAction
CETAF
INFORMATION • PRÉVENTION • SANTÉ

odpc
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation

Flyer A6 de promotion de notre [catalogue de formation](#)



Les textes surlignés sont cliquables !



Former les professionnels de santé

126

sessions réalisées

1531

participants

(929 aux formations + 602 aux web flash)

2

nouvelles formations

Mais aussi

- 98 sessions de formation ont été réalisées pour les CES :
 - 41 présentiels
 - 45 blended-learning (e-learning et classe virtuelle)
 - 12 sessions de classes virtuelles
- 929 professionnels de santé ont participé aux formations (contre 860 en 2022) :
 - 390 aux formations présentiels
 - 433 aux formations blended learning
 - 106 aux classes virtuelles
- 91/100 : note de satisfaction moyenne des formations

Finalités :

- **Accompagner les CES dans la réalisation de leurs missions en leur proposant des formations en lien avec leur métier et en particulier avec l'EPS**
- **Organiser et suivre les formations 2023**



Programmation, organisation et suivi des sessions de formations (global)

Pour compléter son offre de formation, le Cetaf met à disposition des professionnels de santé des web flash qui portent sur un sujet spécifique. En 2023, 28 Web flash ont eu lieu, 602 professionnels de santé ont participé et la satisfaction moyenne de ces Web flash est de 86/100.

Programmation, organisation et suivi des sessions des priorités de formations

Sur 98 sessions de formations au total, 65 étaient des formations prioritaires, soit 66% et 649 professionnels de santé y ont participé. En moyenne, la note de satisfaction de ces formations prioritaires attribuée par les participants est de 90/100.

Le développement professionnel continu (DPC)

Parmi les 98 sessions de formations réalisées en 2023, 20 se sont faites dans le cadre du DPC. 206 professionnels de santé ont validé une action de formation DPC (77 médecins, 119 infirmiers, 10 dentistes).

Concevoir de nouvelles formations

En 2023, deux nouveautés ont intégré l'offre de formations :

- « L'EPS : champs, objectifs et mise en œuvre dans les CES » par une refonte totale de la formation ;
- « L'entretien motivationnel », nouvelle thématique.

La conception d'une formation sur le repérage des troubles anxiodépressifs a démarré en 2023 et se poursuivra en 2024.

Concevoir l'offre 2024

L'offre de formations du Cetaf proposera plusieurs actions de formations autour des thématiques suivantes :

- Accueil du public
- Conduites addictives
- Dépistage/prévention
- EPS / ETP / EES
- Maladies chroniques



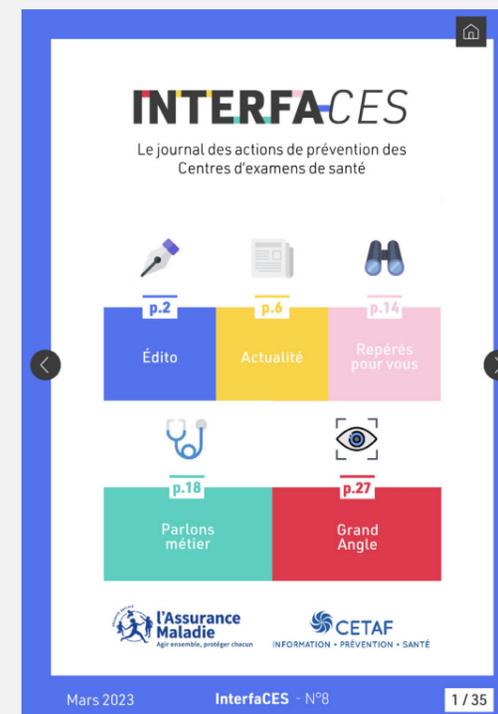
En 2024, l'offre de formation du Cetaf comportera 12 formations prioritaires :

- SAGES 2 configurateurs
- SAGES 2 administratifs
- SAGES 2 IDE/Médecins
- Réaliser et interpréter une spirométrie
- Réaliser et interpréter un ECG/public IDE
- Réaliser et interpréter un ECG/public Médecin
- Aborder les problématiques de la santé sexuelle au cours de l'EPS
- Intégrer une approche éducative au cours de l'EPS
- ETP 40 heures
- Repérer et orienter les femmes victimes de violences au sein du couple
- L'entretien motivationnel
- L'EPS : champs, objectifs et mise en œuvre dans les CES



ANIMER

le réseau et promouvoir l'activité



N°8 / Mars 2023



N°9 / Octobre 2023

InterfaCES

Le journal des actions de prévention des Centres d'examens de santé



Les textes surlignés sont cliquables !



Animer le réseau et promouvoir l'activité

6

RDV découverte avec des nouveaux responsables de CES

4

RDV de présentation du parcours personnalisé de formation

71

alertes CESnet

2739

professionnels inscrits à CESnet

11

communications orales ou affichées

Mais aussi

- 3 webinaires Cnam-Cetaf
- 2 numéros d'InterfaCES

Faits marquants

- > Déploiement des parcours des nouveaux responsables des CES
- > Nouvelle dynamique d'animation du réseau des CES/CPAM/UC
- > Du 4 au 6 octobre 2023 : partenaire du congrès de la SFSP
- > 10 juin 2023 : création de l'événement « 5 minutes pour votre santé »

Finalité 1 : Déployer le parcours des nouveaux responsables des CES

Pour accompagner au mieux les nouveaux responsables de CES (Médecin responsable, Médecin référent, responsable de CES ou Responsable administratif) dans leur prise de fonction, le Cetaf propose depuis octobre 2023 un parcours d'intégration modulable.

Ce parcours débute par un Rendez-vous découverte du Cetaf et des CES. Il s'agit d'un échange visant à présenter le Cetaf, son organisation, son offre d'accom-



pagnement, ainsi que les CES et leurs offres de prévention. A la suite du RDV découverte et après une évaluation des besoins, un parcours personnalisé de formation est proposé au professionnel. Il vise à faciliter son intégration dans l'environnement professionnel et institutionnel et l'apprentissage des compétences métiers essentielles.

Sur le dernier trimestre 2023, 6 RDV découverte du Cetaf avec des nouveaux responsables de CES ont été réalisés, ainsi que 4 RDV de présentation du parcours personnalisé de formation.

Finalité 2 : Communiquer régulièrement au réseau des CES/CPAM/UC via différents médias

En étroite collaboration avec la Cnam, le Cetaf a participé activement à dynamiser le réseau des CES, au travers des dispositifs suivants, et a initié une nouvelle approche pour animer le réseau.

- **InterfaCES** est un journal numérique interactif axé sur les actions de prévention des CES. Il traite des sujets d'actualité pertinents pour ces professionnels, explore des thématiques liées à leur métier et propose des lectures recommandées issues d'une veille attentive. En 2023, deux éditions ont été publiées, en mars et en octobre.
- **Webinaires généraux et thématiques Cnam-Cetaf** : Le Cetaf a contribué aux webinaires organisés par la Cnam depuis 2021. Ces sessions, co-animées par les deux entités, visent à informer uniformément et rapidement les responsables des CES et des directeurs de CPAM sur les activités et la stratégie. Selon les sujets, les webinaires abordent les actions passées, les perspectives futures et les mises à jour des projets en cours. En 2023, deux webinaires multi-thématiques ont été tenus en mars et juin. À partir du second semestre 2023, les webinaires ont été concentrés sur une seule thématique à la fois, avec un événement monothématique en décembre sur la thématique des « EIAP ».
- **CESnet** est un outil de communication qui dynamise le réseau en permettant l'accès à tous les CES, y compris les CES conventionnés. Il offre à la fois au Cetaf et à la Cnam la possibilité de partager des ressources et de diffuser des informations au sein du réseau. Il permet aux CES de mettre à jour leurs indicateurs d'activité pour les transmettre à la Cnam et d'accéder au catalogue des formations dispensées par le Cetaf. En 2023, 71 alertes CESnet ont été envoyés aux 2 739 inscrits.
- **Animation du réseau** : Le Cetaf a proposé à la Cnam une nouvelle approche pour dynamiser le réseau des CES, CPAM et UC, détaillée dans une note présentant des objectifs et des principes pour une animation de réseau efficace. Cette approche intègre des aspects stratégiques et opérationnels, ainsi que des approches géographiques à différentes échelles. À partir de fin 2023, le Cetaf et la Cnam ont entamé la préparation d'un séminaire des CES prévu en avril 2024 à Paris.

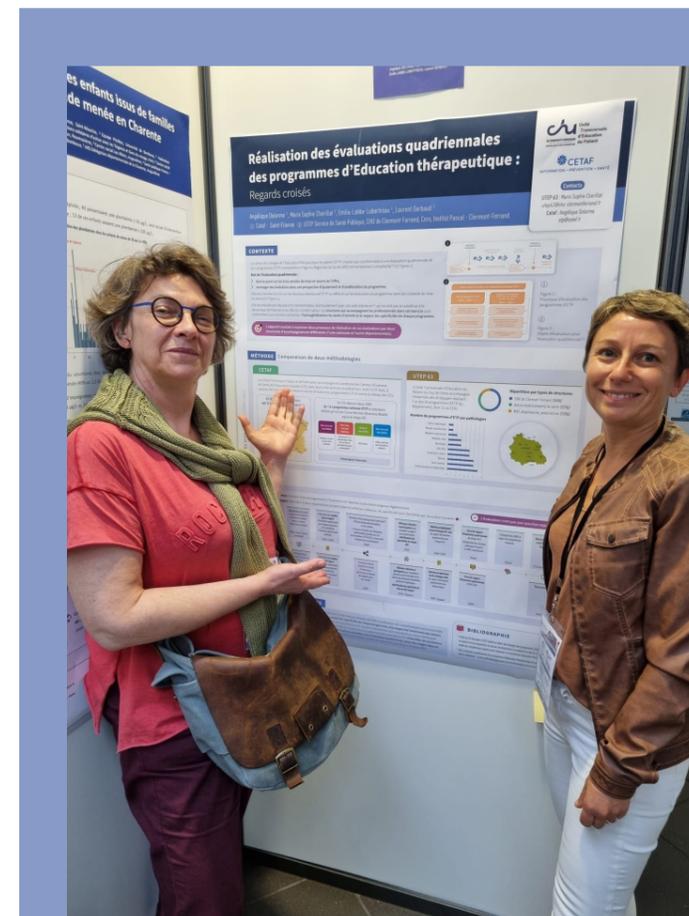


Finalité 3 : Promouvoir à l'externe les CES et leur offre de services, ainsi que le Cetaf

Valorisation dans des congrès et colloques

Au cours de l'année 2023, le Cetaf a valorisé l'activité et l'offre de services des CES au travers de plusieurs publications et communications portant sur diverses thématiques :

- **Stratégie d'invitation des CES** : Communication orale au congrès de la SFSP en octobre 2023 : « Aller chercher les personnes vulnérables et éloignées du système de santé - Stratégie d'invitation des Centres d'exams de santé ». C. Sass.
- **Score de risque de chute des CES** : Communication orale au congrès de la SFSP en octobre 2023 : « Comment choisir un outil de screening ? Illustration à partir d'un programme de prévention des chutes ». B. Bongue.
- **Dépistage des Chlamydiae** : Communication orale au congrès de la SFSP en octobre 2023 : « Dépistage de l'infection à Chlamydia trachomatis dans les Centres d'exams de santé : de l'expérimentation à l'internalisation ». M. Oriol, E. Labbe-Lobertréau, L. Goethals, S. Faure, E. Amsallem.
- **Collaboration avec l'OFII** : **Communication affichée** au congrès de la SFSP en octobre 2023 : « Le Rendez-Vous Santé pour les demandeurs d'asile : Elaboration et mise en œuvre d'un référentiel de pratiques ». M. Oriol, E. Mettais-Cartier, C. Gouel, P. Deutsch, B. Beaupère, E. Corp, G. Cizeron, E. Amsallem, T. Le-Luong.
- **Marketing social – segmentation** : **Communication affichée** au congrès de la SFSP en octobre 2023 : « Mieux promouvoir les actions de prévention : Applications des stratégies du marketing social sur le terri-



MS. Chérillat (UTEP)
et A. Delorme (Cetaf)



M. Oriol (Cetaf)

Le Cetaf, lors du congrès 2023 de la SFSP



toire de la Loire ». E. Labbe-Lobertréau, D. Viallard, S. Labarre, C. Rondelart, A. Bérard, L. Gibernon, C. Marchand, A. Cotte, B. Bongue.

- **Tabac** : Communication affichée au congrès de la SFSP en octobre 2023 : « Expérimentation d'aide au sevrage tabagique des personnes en situation de précarité dans les Centres d'examens de santé ». MC. Lai, MC. Lacroix Schneider, C. Sass, AL. Le Faou ».
- **ETP** :
 - **1 communication affichée** au congrès de la SFSP en octobre 2023 : « Réalisation des évaluations quadriennales des programmes d'Education thérapeutique : regards croisés ». A. Delorme, MS. Cherillat, E. Labbe-Lobertréau, L. Gerbaud. Poster co-écrit avec l'Unité transversale d'Education thérapeutique du CHU de Clermont-Ferrand sur nos processus respectifs d'accompagnement des équipes ETP lors des évaluations quadriennales auprès des ARS.
 - 2 communications orales au congrès de la SFSP en octobre 2023 :
 - > « D'une offre standardisée vers une offre personnalisée des programmes d'ETP des Centres d'examens de santé ». A. Delorme, E. Labbe-Lobertréau, M. Rubirola, A. Cotte, C. Sass, L. Béchet.
 - > « L'éducation thérapeutique des Centres d'examens de santé : 15 ans d'expérience auprès des publics vulnérables ». E. Labbe-Lobertréau, M. Rubirola, C. Sass, L. Béchet, A. Delorme.
 - 1 communication orale au 11e congrès scientifique sur les Interventions non médicamenteuses (INM) en mars 2023, sur le programme ETP FdRCV : « Bénéfices d'un programme d'éducation thérapeutique du patient à risque cardiovasculaire », E. Labbe-Lobertréau, C. Sass, M. Rubirola, L. Béchet, I. Vincent, A. Delorme.
 - Préparation d'un article à paraître dans Médecine des maladies métaboliques sur l'histoire de l'ETP DT2 dans les CES, de la phase de faisabilité à l'implémentation dans une soixantaine de CES avec en perspective la rénovation des offres ETP des CES.

Bus du cœur : Communication orale au séminaire de l'Accompagnement aux droits, aux soins et à la santé (ADASS) : « Santé et territoire », du 7 décembre 2023 : « Le Bus du Cœur des Femmes : l'Assurance maladie, acteur de la prévention et de l'accès aux droits et aux soins dans les territoires ». A. Delorme, V. Fréchin (CPAM Haute-Garonne).



L'événement « Bus du Cœur »

En 2021, la fondation « Agir pour le Cœur des femmes » a lancé l'événement du « Bus du Cœur des Femmes », offrant dépistage et écoute au travers d'un parcours cardio-gynécologique structuré à plus de 200 femmes par ville. En 2023, le Bus a parcouru 15 villes avec le soutien de l'Assurance Maladie, impliquant la CPAM et son CES dans 13 d'entre elles : Nice, Toulon, Saint-Étienne, Bègles, Rennes, Bobigny, Maubeuge, Calais, Lille, Rouen, Marseille et Auxerre. Le Cetaf a promu l'événement auprès des CES et des CPAM, partageant la capitalisation réalisée avec la DISAS sur les éditions précédentes. Une communication avec la CPAM de Toulouse a été réalisée lors du séminaire ADASS en décembre 2023. Cette initiative, reconduite en 2024, fera l'objet d'un bilan actualisé en début d'année.

UNE SAISON AVEC LA SÉCU
ATELIERS PÉDAGOGIQUES ET CITOYENS

L'événement « Une Saison avec la Sécu »

Le Cetaf, en partenariat avec le CES des Flandres, a contribué à l'édition de « Une saison avec la Sécu », un programme pédagogique national initié par l'EN3S en 2013. Ce projet vise à renforcer l'éducation à la solidarité et à la citoyenneté sociale des jeunes, avec des activités gratuites pour les enseignants et leurs classes, du secondaire à l'enseignement supérieur.

En 2023, la collaboration a permis d'organiser des webinaires interactifs sur la vie affective et sexuelle, intitulés « Amour, Sexualité... Parlons-en ! », destinés aux jeunes de 16 à 25 ans, notamment les lycéens pré-bac et les étudiants en BTS, sur une période de six semaines, du 13 novembre au 22 décembre 2023.



Le congrès de la SFSP

Le congrès annuel de la Société Française de Santé Publique (SFSP), existant depuis 25 ans et se tenant tous les deux ans, rassemble les professionnels et acteurs francophones de la santé publique pour partager des connaissances et améliorer les pratiques.

Le Cetaf a été partenaire de l'édition d'octobre 2023 à Saint-Étienne, avec un stand mettant en avant ses activités, 5 interventions orales, et 4 posters affichés.



L'événement « Colloque Défi-Autonomie »

Le Cetaf a été partenaire du 17^e Colloque Défi Autonomie dédié aux seniors à Saint-Étienne les 20 et 21 novembre 2023. Son stand, partagé avec la CPAM de la Loire, proposait des animations pour tester les réflexes du public, promouvoir l'EPS et mettre en valeur ses actions auprès des seniors. Il a également réalisé la mise en forme des **actes du colloque** diffusés début 2024.



L'événement « 5 minutes pour votre santé »

Le Cetaf a lancé une initiative innovante, « 5 minutes pour votre santé », le 10 juin 2023 à Saint-Étienne, au cœur de la zone commerciale Steel. Cet événement visait à encourager les habitants à prendre soin de leur santé à travers une approche en quatre étapes portant les thématiques de l'activité physique, l'alimentation et la réduction de la sédentarité : incitations subtiles via des nudges, discussions (rebond) sur le changement de comportement, un speed-dating de 5 minutes avec un professionnel de santé, et possibilité de s'inscrire à un EPS au CES de Saint-Étienne.

Sur la journée, 868 rebonds, 360 speed-datings et 111 inscriptions à des EPS sont comptabilisés. Sur les 111 inscriptions, 71 personnes (64%) ont réalisé un EPS :



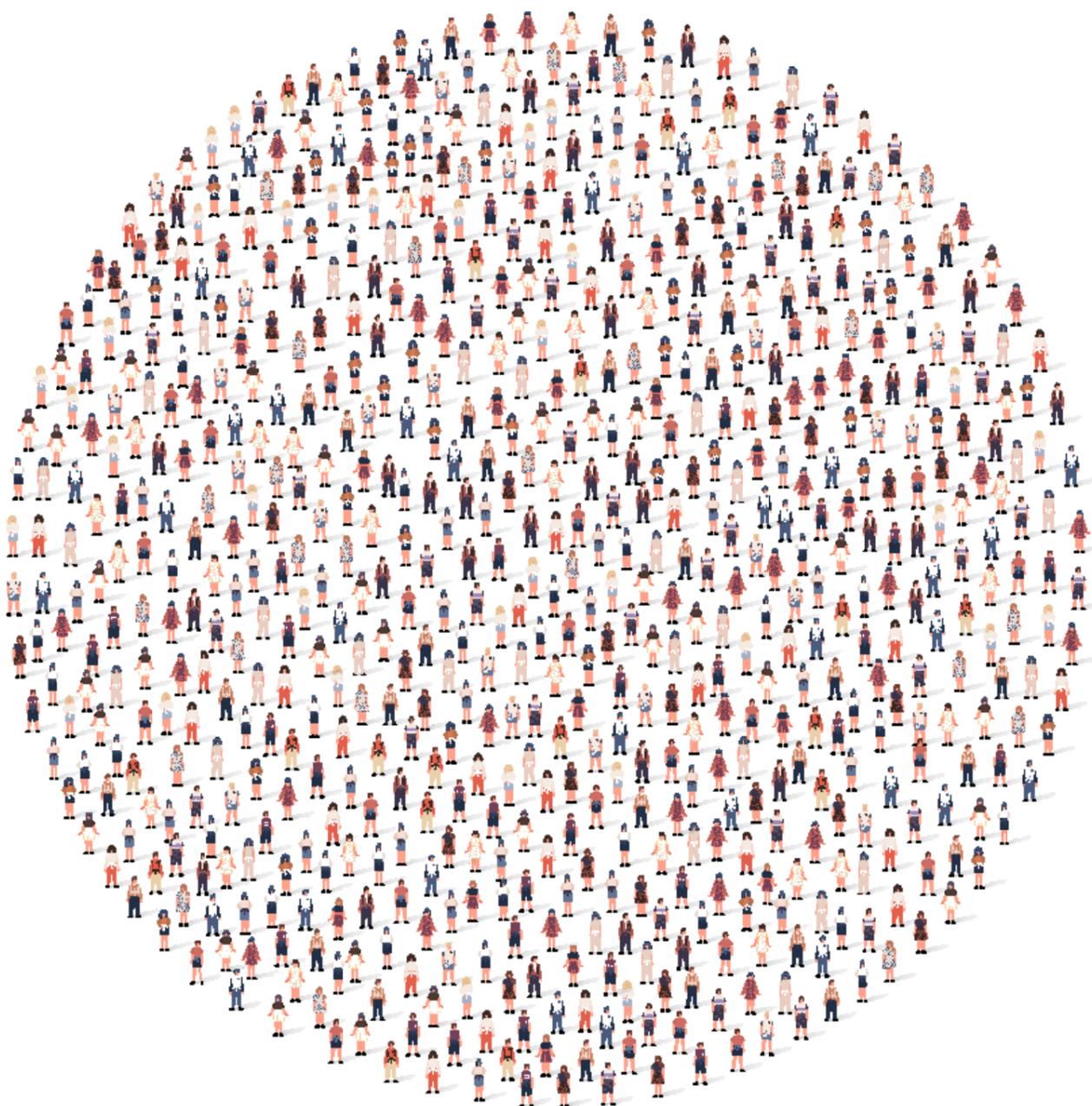
Vidéo récapitulative

De l'évènement « 5 minutes pour votre santé »



- dont 41% étaient en situation de précarité selon le score EPICES
- 9 remises de kit immunologique pour le dépistage organisé du cancer colorectal
- 2 remises de bons de prise en charge pour la mammographie pour le dépistage du cancer du sein
- 7 réalisations de prélèvements cervico-utérin pour le dépistage du cancer du col de l'utérus
- 14 vaccinations de rattrapage (8 vaccinations DTP, 5 vaccinations contre la coqueluche, 1 vaccination antipneumococcique)
- 75 dépistages des IST (18 sérologies VIH, 19 sérologies VHB, 18 sérologies VHC, 11 sérologies syphilis, 9 dépistages Chlamydiae/Gonocoque)
- 8 suivis socle
- 2 orientations vers Mon soutien psy





APPORTER UN SOUTIEN

Dans la mise en œuvre de la cohorte
CONSTANCES



Les textes surlignés sont cliquables !



Finalité 1 : Poursuivre le suivi de la cohorte

En 2023, le suivi de la cohorte a été réalisé suivant plusieurs modalités :

- Retour dans les CES : parmi les 220 000 volontaires de Constances ayant passé un premier EPS, 34,8% ont passé un 2e bilan, et certains en sont même à leur 4e bilan. Les taux de retour varient d'un CES à l'autre, constituant un défi pour la cohorte. L'équipe Constance réfléchit aux moyens d'encourager les volontaires à revenir et de récupérer des données paracliniques pour les volontaires déménageant dans des départements sans CES participant à Constances ou qui ne peuvent plus se déplacer.
- Réponses aux questionnaires annuels, avec une augmentation du nombre de volontaires répondant en ligne : en 2023, près de 55% des volontaires ont rempli leur questionnaire. Les 92 000 volontaires ayant activé leur compte pour remplir en ligne ont un meilleur taux de réponse.
- Réponses à des questionnaires sur des projets spécifiques ;
- Suivi passif dans les bases de données de l'Assurance Maladie et de la CNAV.

L'adhésion des volontaires à Constances est une priorité et tous les moyens sont mis en œuvre pour « fidéliser » ces participants. De même, l'équipe s'attache à conserver un dialogue permanent avec tous les partenaires, dont les CES.

Finalité 2 : Développer de nouveaux domaines

Constances, en partenariat avec les cohortes E3N-génération et ELFE, a déposé une demande de financement dans le cadre du plan « France 2030 ». Cette demande comprenait pour Constances des projets innovants tels que des tests neuropsychologiques par téléphone, une évaluation des mouvements oculomoteurs liés au développement et au vieillissement, une application pour simplifier la gestion de l'asthme et de la rhinite, le suivi de l'activité physique et du sommeil grâce à des accéléromètres... C'est un large éventail de domaines en développement pour les années futures, qui vont de pair avec la continuité des activités plus courantes qui demandent également une vraie stratégie telles que :

- Conserver voire augmenter la participation des volontaires Constances pour le retour aux CES et les réponses aux questionnaires ;
- Enrichir la biobanque avec la collecte d'échantillons supplémentaires (salive, phanères...);
- Réfléchir sur la « gouvernance » des données dans Constances, en respectant les principes FAIR et en s'inspirant des experts dans la gestion de données statistiques (DDI, GSBPM).

Un autre domaine en développement est la manière de présenter tous ces résultats aux volontaires de la façon la plus accessible possible.



LEXIQUE

ADASS :

Accompagnement aux droits, aux soins et à la santé

ARS :

Agence Régionale de Santé

BPCO :

Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive

CDTnet :

Site internet de Consultation de Dépendance Tabagique

CES :

Centre d'Examens de Santé

CDS :

Centre De Santé

CFA :

Centre de Formation d'Apprentis

CHU :

Centre Hospitalier Universitaire

CNAM :

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

CNAV :

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

COG :

Convention d'objectifs et de gestion

COPROJ :

Comité de Projet

CONSTANCES :

Cohorte épidémiologique généraliste constituée d'un échantillon représentatif de 220 000 volontaires âgés de 18 à 69 ans à l'inclusion, consultants des Centres d'examens de santé de la Sécurité sociale. Cette cohorte a pour principal objet d'étude les déterminants professionnels et sociaux de santé

COSTRAT :

Comité Stratégique

CPAM :

Caisse primaire d'Assurance Maladie

CPAM 33 :

Caisse primaire d'Assurance Maladie de Gironde (département 33)

CPTS :

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CSO :

Comité de Suivi Opérationnel

DISAS :

Direction de l'Intervention Sociale et de l'Action Sociale

DPC :

Développement Professionnel Continu

DPPS :

Département de la Prévention et de la Promotion de la Santé à la Cnam

DT2 :

Diabète de Type 2

ECG :

Électrocardiogramme

EES :

Éducation En Santé

EIAP :

Entretien individuel approfondi de prévention

EN3S :

École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale

EPICES :

Évaluation de la Précarité et des Inégalités de santé dans les Centres d'Examens de Santé

EPP :

Échanges et Partage de Pratiques

EPS :

Examen de Prévention en Santé

ETP :

Éducation Thérapeutique du Patient

FAIR :

Les principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable) décrivent comment les données doivent être organisées pour être plus facilement accessibles, comprises, échangeables et réutilisables

FAQ :

Foire Aux Questions

FdRCV :

Facteur de Risque Cardiovasculaire

GT :

Groupe de Travail

HAS :

Haute Autorité de Santé

IDE :

Infirmier Diplômé d'Etat

INS :

Identité Nationale de Santé

IST :

Infection Sexuellement Transmissible

MBP :

Mon Bilan Prévention

MSP :

Maison de Santé Pluriprofessionnelle

NIR :

Numéro d'Identification au Répertoire des personnes physiques

NIA :

Numéro Identifiant Attente

OFII :

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

POS :

Procédure Opératoire Standardisée

ROC :

Référent des Organisations Coordonnées

SGE :

Système de Gestion d'Etudes – système d'information des programmes d'ETP

SNDS :

Système National des Données de Santé

SFSP :

Société Française de Santé Publique

SI :

Système d'Information

Projet SUNSET :

SUivi National des parcours après un programme d'Education Thérapeutique

UC CMP :

Union de caisses - Centre de Médecine Préventive, basé à Vandœuvre-lès-Nancy (54)

UC IRSA :

Union de caisses - Institut inter Régional pour la Santé, basé à La Riche (37)

VHB :

Virus de l'Hépatite B

VHC :

Virus de l'Hépatite C

VIH :

Virus de l'Immunodéficience Humaine responsable du sida



Cetaf

67/69 avenue
de Rochetaillée
42100 Saint-Étienne
04 77 81 17 17

Réalisation :

service communication
du Cetaf

Retrouvez-nous sur :



www.cetaf.fr



INFORMATION • PRÉVENTION • SANTÉ